

PLAIDOYER POUR LA BOUILLIE BORDELAISE

Incroyable mais vrai ! La bouillie bordelaise (1), un mélange de chaux et de sulfate de cuivre, utilisée depuis un siècle et demi contre le mildiou, pourrait, à l'instar d'autres formes de cuivre, ne pas être réhomologuée fin 2018 par la Commission européenne.

Comme le titre Xavier Sota dans son article (S O de jeudi 10 mai) : « *Sans cuivre, c'est la mort de la Bio* » et comme le relève Bernard Farges « *c'est jeter la profession dans les bras des firmes chimiques* ».

Prétexte : le cuivre est un biocide dangereux pour la vie des sols.

Comment se fait-il que des crus en Bio et en Biodynamie produisent parmi les plus grands vins du monde sans qu'on ait relevé dans le sol de leurs crus **une baisse notoire de la microfaune et de la microflore** ? Bien au contraire.

Interdire le cuivre serait aller à contre sens d'un mouvement en marche contre les pesticides de synthèse dangereux pour la santé humaine.

En vérité l'agrochimie est à la manœuvre pour contrer la montée de la Bio et l'effritement consécutif de ses parts de marché.

Tout commence en 2004 quand l'UIPP, l'Union des Industries de la Protection des Plantes, avec la complicité du Ministère de l'Agriculture, invente le label « **Agriculture Raisonnée** ». Si cette certification est un échec total (3), l'expression envahit le discours des vignerons conventionnels (4) pour se donner bonne conscience de ne pas se convertir à la Bio. C'est une grande réussite. Avec cet habille stratagème, les conversions à la Bio piétinent tandis que les tonnages de pesticides ne cessent de progresser.

Dans sa guerre contre la Bio, le lobbying de l'industrie chimique est tel que, jusqu'en 2016 la commercialisation d'extraits de plantes est interdite. Grace au combat d'associations écologistes et anti-pesticides, les PNPP (Préparations Naturelles Peu Préoccupantes) telles : l'ortie, la prêle, le saule, utilisées en association avec le cuivre, sont homologuées.

Les marchands de chimie ont inventé une autre parade contre la Bio : la **phytotoxicité du cuivre**

pour la vie du sol. Un serpent de mer qui revient à tous moments pour faire la guerre à la Bio.

Cette attaque du cuivre est totalement inacceptable pour plusieurs raisons :

Le cuivre n'est pas plus biocide que les désherbants et les antifongiques de synthèse. Claude et Lydia Bourguignon, experts de la vie du sol, affirment que la vie tellurique est bien supérieure chez les Bio que chez les conventionnels.

Par adjonction de décoctions ou de macérations de plantes, les Bio font un usage réduit du cuivre (< 3kg/ha/an). Une telle dose est facilement détoxifiée par un sol vivant grâce à un apport suffisant de matière organique. (5)

Le cuivre n'est pas dangereux pour l'homme, il est même nécessaire comme oligo-élément.

D'autres arguments agronomiques et oenologiques plaident en faveur de la Bio dont on a plusieurs décennies de recul et de l'usage contrôlé du cuivre :

Les vignes en Bio sont en meilleure santé et produisent moins. F. Dal, spécialiste viticole français, affirme que les vignes en Bio présentent

moins de maladies de dégénérescence (esca, eutypiose, court noué...) que les conventionnelles.

Les vignes en Bio sont moins productives, on ne supprime pas des promesses de récolte par *éclaircissage*, *ébourgeonnage* et *vendanges en vert*. A l'inverse, les vignes conventionnelles perfusées de pesticides de synthèse très nourriciers, ont plus de vigueur et nécessitent ces pratiques contre-nature pour éliminer des raisins.

De ce fait les raisins Bio sont naturellement plus riches en acidité, en fruit, en polyphénols (tanins), en substances bioactives (omega3) et leur maturité est plus précoce, jusqu'à 15 j.

L'absence de résidus de pesticides de synthèse dans les vins Bio, témoigne, en général, de leur grande pureté aromatique.

Un cahier des charges plus restrictif, surtout en Biodynamie, conduit à un interventionnisme minima favorable à l'authenticité du vin.

Tous ces éléments concourent à l'idée que les vignes conduites en Bio ne souffrent pas des traitements à base de cuivre. Bien au contraire, puisque que les vins sont plus proches de leur terroir et de leur millésime, que s'ils n'étaient pas Bio.

En vertu de tous ces arguments, on ne comprend pas pourquoi l'usage du cuivre serait remis en

cause d'autant qu'il n'est pas dangereux pour la santé humaine ?

Dans ce combat inique contre le cuivre, ne faut-il pas voir, en première ligne à la Commission européenne, le bras armé de la chimie ?

Le cuivre connaîtra-t-il le même sort – mais inverse – que le glyphosate (Roundup) réputé CMR (Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique), dont la reconduction controversée de l'homologation a été dictée par les lobbyistes de l'agriculture industrielle et des firmes de pesticides ?

- (1) Inventée par hasard en 1855 par un botaniste bordelais, Alexis Millardet. Il constate que les vignes badigeonnées de la bouillie bordelaise appelée « vert de gris » pour dissuader les voleurs de raisins, sont exemptes de mildiou.
- (2) Ce terme inclut la Biodynamie
- (3) En 2015 0,5% des agriculteurs sont certifiés AR
- (4) « *Je suis en AR, j'en mets moins, je traite mieux* »
- (5) Christian de Carné Carnavalet, agronome, auteur de « *Agriculture biologique, une approche scientifique* » Ed. France Agricole, 600 p, 2018.